

Taxe d'accise—Loi

L'une des principales critiques qu'ont formulées notamment des économistes et des contribuables versés dans ce domaine, réside dans le fait qu'une réduction du revenu réel des Canadiens restreindra les possibilités d'amélioration de l'économie et, du même coup, d'augmentation des recettes fiscales. Dans un récent article dans lequel on comparait la tournure des événements au Canada à la suite des propositions du gouvernement et celle aux États-Unis, M. Arthur Donner, expert-conseil d'entreprise et économiste, a déclaré ceci:

Dans le budget du Canada, au contraire, on accepte l'objectif de restrictions financières que le président Reagan prêche, mais on ne le met pas en pratique.

Le président Reagan parle de réduire le déficit, mais le fait est qu'à la fin de son deuxième mandat, après huit années de pouvoir, le déficit accumulé au cours des 200 ans qui ont précédé son arrivée au pouvoir, aura doublé. Il était au départ de un billion de dollars et il sera, lorsqu'il se retirera, de deux billions de dollars. Voici ce qu'Arthur Donner a déclaré au sujet des propositions du gouvernement:

... L'énorme augmentation des taxes à la consommation et les compressions de dépenses favoriseront peu la croissance économique au Canada. En fait, le budget risque probablement de freiner légèrement cette croissance.

Le gouvernement est fier d'une augmentation de 3.5 p. 100 du PNB et d'un léger fléchissement du chômage, mais il oublie que le nombre de personnes travaillant à temps plein a chuté et que cette baisse du chômage s'explique par les emplois à temps partiel offerts, des emplois qui sont, pour la plupart, relativement mal rémunérés.

Si on réduit le revenu disponible des Canadiens, ils n'auront tout simplement plus l'argent nécessaire pour acheter les biens et services dont ils ont besoin. Pourtant, les propositions budgétaires et ce projet de loi, qui aura pour effet d'accroître toute une série de taxes d'accise, réduiront le pouvoir d'achat des Canadiens, notamment de ceux à revenus faible et moyen dont les économies sont fort limitées et qui dépensent, pour la plupart, la majeure partie de leur revenu disponible.

● (1630)

Le but de la taxe d'accise proposée et du budget en général est de réaliser d'importantes économies et d'accroître le revenu des plus riches, de ceux justement qui ne dépensent pas tout leur revenu net.

Nous sommes d'avis que pour relancer l'économie, il faut accroître le revenu net des Canadiens. Ces dix dernières années, le gouvernement libéral précédent et le présent gouvernement conservateur ont adopté une politique d'austérité, croyant que cela était nécessaire pour maintenir le déficit au niveau le plus bas. Nous sommes d'avis que le problème ne réside pas dans le déficit gouvernemental, que les tentatives de compression du déficit vont aggraver le chômage et accroître ce même déficit.

Il est désormais évident que le milieu des affaires, qui croyait que le gouvernement allait réduire considérablement le déficit, se rend compte que même le gouvernement actuel n'y arrivera pas, et il en est de plus en plus mécontent. Je n'ai pas le temps de citer qui que ce soit, monsieur le Président, mais bien des représentants de l'Association des manufacturiers

canadiens et des Chambres de commerce ont prié le gouvernement de réduire le déficit de 5,6 ou 7 milliards de dollars plutôt que du petit montant qu'il a pu y consacrer.

Nous croyons que pour réduire le déficit, il faut réformer toute la fiscalité. Nous aurions dû le faire depuis longtemps. Le fardeau fiscal des pauvres et des citoyens à revenu moyen devrait être allégé, tant pour réaliser des économies que, je le répète, pour stimuler la demande. Nous estimons que les dépenses de politique sociale produisent des emplois et que l'on devrait par conséquent reconnaître leur contribution réelle à l'activité économique. Nous disons que la tentative gouvernementale de réduction du déficit ne fera que miner gravement le tissu social du pays et accroître le coût de l'assurance-chômage et de l'assistance sociale.

Permettez-moi de citer des faits et des chiffres qui montrent à quel point diffèrent la politique néo-démocrate et la politique ministérielle. Une fois que j'aurai montré à quel point nous ne voyons pas du même œil la façon de réaliser cet objectif fondamental qu'est la création d'emplois, je signalerai qui le budget favorise. Il favorise les amis du gouvernement dans le milieu des affaires.

Voici comment et ce qu'il advient de ceux qui n'ont pas de lien avec le monde des affaires. Les grands favorisés de 1986-1987 seront les sociétés, avec une diminution d'impôt de 450 millions de dollars. Les riches, soit ceux qui gagnent plus de \$50,000 par année, épargneront 600 millions de dollars d'impôt grâce à l'exonération de \$500,000 pour gains en capital. Les sociétés pétrolières économiseront 920 millions grâce à l'élimination de la taxe sur les recettes pétrolières et gazières. Les personnes à revenu élevé, qui peuvent se permettre d'investir dans des programmes comme les REER, profiteront de dégrèvements se montant à \$1,000 en 1986.

Qui sont les perdants, monsieur le Président? Les particuliers qui connaîtront des augmentations d'impôts se montant à plus de 1 milliard. Du fait des modifications au régime fiscal, les familles gagnant moins de \$40,000 devront payer 490 millions de plus. En raison de l'augmentation de la taxe d'accise sur l'essence et le mazout, tous les utilisateurs de moyens de transport devront payer 930 million de plus. Tout cela, à un moment où nous assistons à une baisse continue, et absolument injuste, des impôts sur les sociétés, des impôts qui devraient servir à payer les services que reçoivent les Canadiens.

Je rappelle aux députés la nouvelle que nous avons apprise il y a quelques semaines, selon laquelle, lors de l'achat de Gulf Canada, la société Olympia & York a pu éviter de payer près d'un milliard en impôts. D'après les renseignements dont nous disposons, ce n'est qu'un des nombreux cas qui se sont produits, ou peuvent se produire, du fait de la structure de l'impôt sur les sociétés.

Au cours des 30 dernières années, nous avons assisté à un déplacement considérable du fardeau fiscal. En 1950, les impôts perçus par le gouvernement fédéral étaient à peu près équitablement partagés entre les particuliers et les sociétés. En 1960, 58 p. 100 venait des particuliers et 42 p. 100 des sociétés. En 1970, les chiffres correspondants étaient de 64 et 36 p. 100. En 1980, l'écart était encore plus grand, puisque 70 p. 100 venait des particuliers et 30 p. 100 seulement des sociétés.